

Sous la direction de :
Gilles Bienvenu
Martial Monteil
Hélène Rousteau-Chambon

CONSTRUIRE !

 Éditions
Picard

ENTRE ANTIQUITÉ ET ÉPOQUE MODERNE

La notice de montage des Mille clubs : les conditions de la diffusion de l'art de l'assemblage

Mathilde LAVENU

François Missoffe¹, ministre de la Jeunesse et des Sports, fut à l'initiative en 1966 d'un programme de constructions publiques à destination des jeunes. Cette stratégie nationale eut pour ambition d'associer une politique d'équipement à une politique de la jeunesse afin de répondre, d'une part, à une pénurie d'infrastructures socio-éducatives et, d'autre part, aux attentes de la jeunesse².

Cette action publique, dénommée Opération « 1000 Clubs de Jeunes »³, est instaurée par la circulaire du 20 juillet 1967 et les suivantes. Dans ce cadre, plus de deux mille⁴ « Mille clubs » ont été réalisés en une vingtaine d'années et la majorité d'entre eux subsiste encore aujourd'hui.

Caractérisées par la préfabrication et l'économie de moyens, ces architectures constituent un corpus singulier qui témoigne d'une politique publique innovante en faveur de la jeunesse, d'un processus d'appropriation collective et d'un procédé constructif sériel adossé à la préfabrication et à l'industrialisation du bâtiment.

Ce corpus bâti présente un certain nombre de particularités et notamment celle de convoquer, entre autres, un outil rarement mobilisé dans le champ de la conception architecturale et de la construction : la notice de montage.

Réservée plus généralement aux objets, la notice de montage⁵ est un opuscule qui décrit l'assemblage d'un artefact fourni en éléments. Elle prend le plus souvent la forme d'un document écrit et figuré qui répertorie les différentes composantes de l'objet et qui explicite phase par phase les modalités d'assemblage des pièces le constituant. L'artefact en latence est contenu à plat et en fragments dans un ou plusieurs colis.

Seule l'opération de montage assurée par un ou plusieurs individus permet dans ce cadre d'obtenir un objet assemblé, fini et appropriable. Par ce procédé, l'acquéreur de l'objet préfabriqué ou la personne en charge de son montage devient acteur de sa fabrication, en intervenant dans l'ultime étape de réalisation : la mise en forme finale. Un tel processus occulte néanmoins la complexité du processus de conception qui préside à la fabrication mais également les contraintes de production inhérentes à la préfabrication industrialisée des objets.

La notice de montage permet donc d'achever par soi-même avec des primo-outils la réalisation d'un artefact conçu par autrui. Elle est, de fait, le support qui autorise la délégation partielle de savoirs techniques qui relèvent de l'assemblage et de la mise en ordre d'une conception.

Dans le champ de l'architecture, cet outil a été très rarement mobilisé par les concepteurs. Quelques précurseurs, à l'instar de Jean Prouvé, se sont confrontés à cette approche singulière en explicitant les conditions de l'assemblage de leur conception architecturale. Toutefois, ces démarches singulières n'ont pas pour autant imprégné la préfabrication en architecture et notamment en France durant les Trente Glorieuses. Dans ce contexte, l'opération des Mille clubs présente un caractère significatif puisque la conception par préfabrication et la délégation de l'acte de réaliser conditionnent la morphogenèse de ces équipements de proximité. Ainsi, confronté à l'assemblage pour édifier l'équipement livré en kit, la notice de montage est dès lors l'outil retenu pour encadrer les réalisations.

Élément clé de ce processus, la notice des Mille clubs interpelle, par ses contenus et sa forme, les champs de la conception et de l'édification, en se positionnant en tant qu'intermédiaire. Pour appréhender cette dimension singulière, la notice de montage est mise en regard de documents d'archives⁶ et d'observations post-réalisation⁷. Cette confrontation éclaire les conditions de la conception de ce programme et permet d'identifier ante-édification les fondements qui sous-tendent la délégation de l'acte de réaliser. L'étude des conditions de l'édification complète, quant à elle, cette première approche en décryptant les phases clés et les acteurs de ce processus délégataire qui bouscule les frontières de l'acte de bâtir.

Les conditions de la conception : du prototype à la notice de montage

Les ambitions et les objectifs de l'opération « Mille clubs de jeunes » sont explicitement énoncés dans les pièces administratives qui cadrent la mise en place de cette politique publique engagée par l'État en faveur des jeunes de 15 à 25 ans. Les modalités de conception des équipements publics adossés à

cette stratégie nationale y sont clairement identifiées, qu'il s'agisse du programme, du principe de conception et des attendus de réalisation.

Concernant le programme, celui-ci est caractérisé par trois objectifs principaux⁸ : la création de 150 m² de surface utile pouvant accueillir un effectif de 100 personnes environ, la polyvalence des espaces pour répondre à des besoins multiples et nouveaux⁹ et la réalisation de l'édifice confiée à ses futurs usagers. La finalité de ce programme simple et normalisé est de mettre à disposition des jeunes un équipement minimal relevant plus de l'abri pour répondre aux attentes de la jeunesse et favoriser l'appropriation de ce lieu par ses usagers. N'oublions pas qu'il s'agissait d'élaborer un édifice public dont « [...] le but essentiel des clubs n'est pas d'"occuper" les jeunes mais d'être un instrument du développement de leur conscience sociale et du sens de leurs responsabilités. »¹⁰

La polyvalence caractérise cet équipement afin d'autoriser le développement de toutes sortes d'activités socio-éducatives dans l'espace mis à disposition. À ces fins, certaines limites spatiales sont évolutives aux regards des besoins, voire même des saisons (fig. 1). Les espaces intérieurs peuvent changer de configuration au gré des nécessités et l'espace

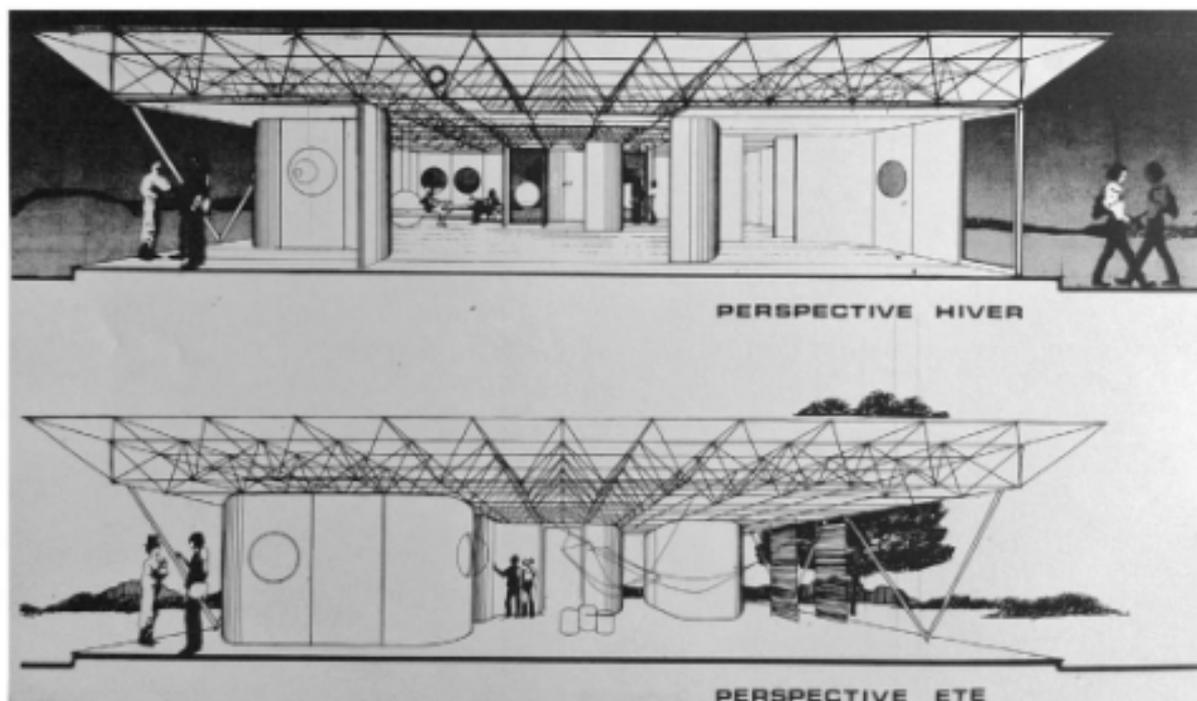


Fig. 1. Mille club, modèle Tridim 120 (sté BSM), extrait de la notice démontrant la modularité des configurations selon les besoins (cl. M. Lavenü).

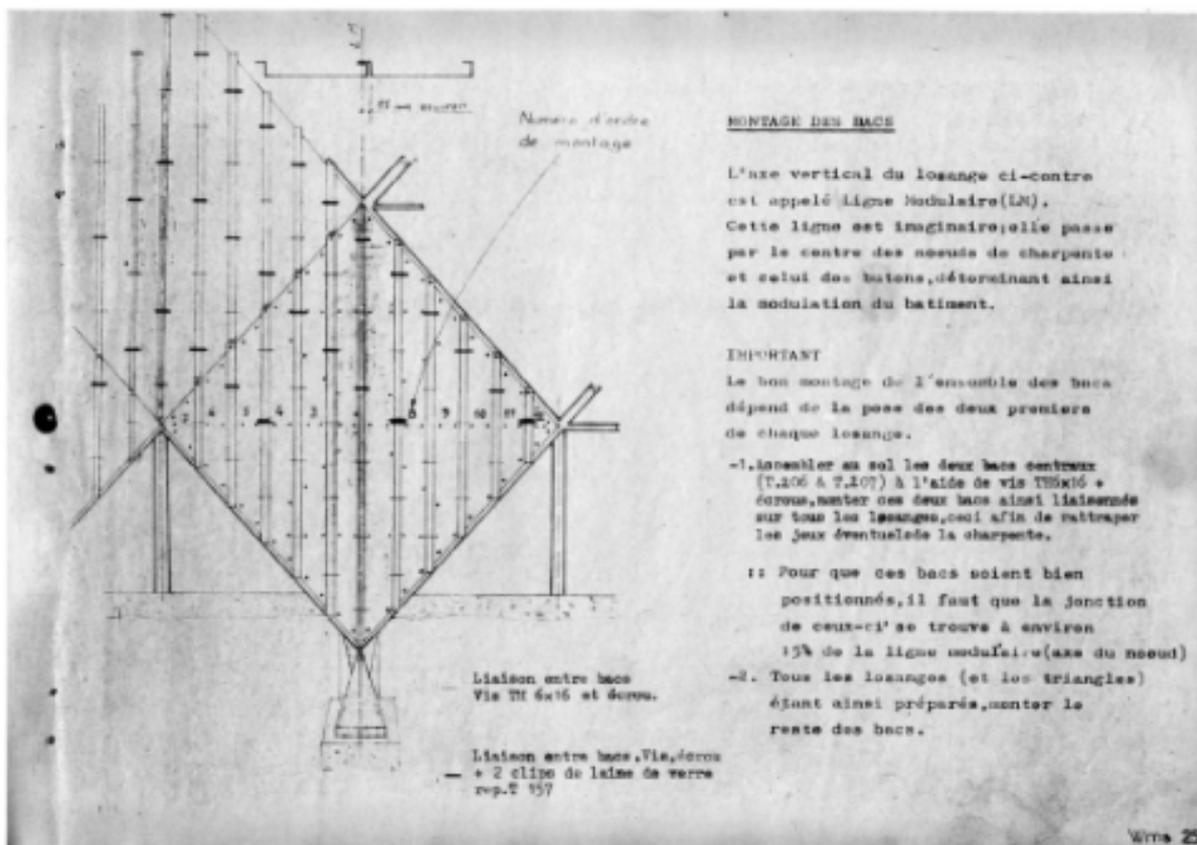


Fig. 6. Mille club, modèle SEAL Warrens (sté SEAL), extrait de la notice de montage, assemblage des éléments de couverture (cl. M. Lavenü).

Malgré les formations préalables (visite de chantier et projection de film) qui éclairent en amont le contenu des données de la notice, ce document ne suffit pas à encadrer la réalisation de l'édifice. Même si le jeu de mécano sous-tendu par la pré-fabrication et son assemblage peut sembler aisé à déléguer, il n'en est pas de même pour la manutention des éléments et la nécessaire précision des tracés et des réglages d'aplomb ou de niveau qui relèvent de savoirs inhérents à la géométrie et à la statique.

Conclusion

Intermédiaire entre le dire, ce qui est énoncé lors de la conception, et le faire, ce qui est réalisé lors de l'exécution, la notice de montage des Mille clubs interroge les compétences d'édifier.

Des sachants aux faiseurs, elle donne à connaître la construction d'un bâtiment et contribue par

là-même à mettre en commun l'acte de réaliser. Par ce procédé et grâce au processus de préfabrication, le recours aux savoirs attachés aux corps de métiers et aux matériaux est érudé. L'objectif premier est avant tout celui de déléguer l'acte de réaliser pour favoriser l'appropriation de l'édifice par ses futurs affectataires. Peut-être pouvons-nous déceler là les prémices non énoncées d'une auto-construction encadrée?

En tout état de cause, ce processus délégataire contribue à favoriser l'ancrage des jeunes dans la société et à se construire individuellement et collectivement grâce à cette expérience.

Si la dimension sérielle des Mille clubs est consubstantielle à la définition de la commande, ce type de production industrialisée questionne la valeur même de ces architectures. En effet, si le prototype relève de l'unicité du projet architectural, le principe même de sa production en nombre induit de fait la perte de l'*unicum* au profit

La notice de montage des mille clubs : les conditions de la diffusion de l'art de l'assemblage

Mathilde Lavenu*¹

¹ensacf (école nationale supérieure d'architecture de clermont-ferrand) – Ministère de la Culture et de la Communication – 71 bd cote blatin 63000 clermont-ferrand, France

Résumé

L'enjeu de cette contribution est d'interroger à partir d'un corpus architectural du XX^e siècle : les "1000 clubs de jeunes" (1967-1977), un outil singulier rarement convoqué dans le processus de conception et de construction : la notice de montage.

Réservée aux objets, la notice permet d'achever par soi-même avec des primo-outils la réalisation d'un artefact conçu par autrui. En architecture, quelques précurseurs, à l'instar de Jean Prouvé, se sont confrontés à cette question en explicitant les conditions de l'assemblage de leur conception.

Ces démarches singulières n'ont pas, pour autant, imprégné la préfabrication en architecture et notamment lors de son apogée en France durant les Trente glorieuses. Dans ce contexte, l'opération des mille clubs, initiée en 1967 par le ministère de la Jeunesse et des Sports, revêt un caractère significatif puisque la conception par préfabrication et la délégation de l'acte de réaliser conditionnent la morphogenèse de ces équipements de proximité. Ainsi, confronté à l'assemblage pour édifier l'équipement livré en kit, la notice de montage est dès lors l'outil retenu pour encadrer les réalisations.

Élément clé de ce processus, la notice de montage est mise en regard d'archives écrites et orales relevant de l'acte de réaliser et est d'observations post-réalisation issues de relevés et de photographies. Cette confrontation ante et post-édification permet d'appréhender la dimension didactique de la notice, de mesurer son statut d'intercesseur dans le processus de conception et d'éclairer la délégation de l'acte de réaliser à des non-initiés.

Architectures normalisées et identitaires, les mille clubs interpellent quant à l'articulation entre maîtrise d'oeuvre et exécution et interrogent les modalités de délégation de l'acte de réaliser. Elles bousculent la compétence d'édifier et contribuent à éclairer les réflexions liées aux enjeux contemporains du projet d'architecture et de l'acte de bâtir.

Mots-Clés: assemblage, chantier, mise en oeuvre, savoir faire, montage, circulation des savoirs

*Intervenant